



Christian BOURDON



## Édito

Au moment où j'écris ces quelques lignes, le scrutin législatif n'en est qu'à la « mi-temps ». Et c'est à dessein que j'emploie ce vocabulaire métaphorique lié au sport. Sauf que, sur un stade, il y a deux équipes. Or, à ce jour, nous trouvons quatre équipes. Un nouveau bipolarisme, « NUPES – Ensemble », un probable gagnant, l'absentéisme, et un quatrième qui, doucement, progresse, l'extrême-droite. La CFDT s'est depuis toujours opposée à l'extrême-droite, tout dans ce mouvement de pensée est à l'opposé de nos valeurs et de ce que nous défendons au quotidien. Et ce n'est pas fantasmer que d'imaginer demain un pouvoir aux mains de l'extrême-droite. Il suffit de regarder ce que cela a donné et donne ailleurs : citons Orban, Bolsonaro, Trump, Poutine ... . Ils ont dupé beaucoup de leurs électeurs pour ensuite s'emparer de leur droit à l'expression. Alors restons vigilants.

Dès la nouvelle Assemblée Nationale élue, *il nous faudra rencontrer les élus des partis démocratiques* et ainsi leur présenter notre actualité revendicative. Et, afin que chaque délégation « porte » la même parole, notre syndicat UTR a d'ores et déjà prévu une formation. Quelques points de notre cahier revendicatif :

→ *La santé*, les oubliés du « Ségur », l'hôpital public, les déserts médicaux, l'évolution des EHPAD, de l'aide à domicile, les faits de maltraitance au sein de certains établissements pour personnes âgées ... .

→ *Le pouvoir d'achat*. L'augmentation de 1,1% des pensions de retraites ne va pas amener une importante amélioration face à l'inflation galopante. Restons fermes sur nos revendications : pas de pension inférieure au SMIC pour une carrière complète et revalorisation conséquente de l'ASPА (\*). ASPА actuellement limite du seuil de pauvreté.

→ *La « loi grand âge »*. Nous en connaissons tous et toutes le périmètre, c'est la démographie. Nous avons les grandes lignes de la gouvernance CNSA (\*), CNAM et Départements. Reste le financement. Exigeons que cette loi grand âge soit enfin considérée comme une grande « cause nationale ».

→ *Le pacte du pouvoir de vivre* (signé par la CFDT et à ce jour une soixantaine d'associations). Les retraités doivent s'en emparer : il intègre bien les personnes âgées et trouve de plus en plus sa place dans notre société, la précarité augmentant malheureusement de jour en jour.

Et, pour clore cet éditо, je me permets ces quelques vers d'un poème de Yvon Le Men (Prix Goncourt de la poésie).

*« Je suis encore russe par le poète Boris Pasternak et la neige dont il ne pouvait se passer.*

*Je suis ukrainien par le poète Tarass Chevtchenko et le jaune de ses blés et le bleu de son ciel.*

*Le bleu de chez moi, la neige de chez lui... Mais qui saigne.... »*

**Nous vous souhaitons une belle et bonne période estivale.**

(\* ) ASPА : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

## Sommaire

### Information

Législatives 2022 : lettre aux candidats PRIDE du samedi 4 juin 2022	p2
Voyage à Bruxelles	p3
Représentation « Papyboom »	p4
Visite de l'URRIF	p8
Colloque de l'ARHOS	p8

### Vie de l'organisation

Fusion des UTR du Nord	p4
Congrès confédéral	p5

### Témoignage

Militer à l'Assurance Maladie	p6
-------------------------------	----

### Vie des sections

Assemblée Générale ULR Tourcoing	p7
ULR Armentières, réunion conviviale	p7

### AGENDA

p8

## Interpellation des candidats aux législatives 2022

L'UTR CFDT Métropole Lilloise et ses sections de Retraités locales ont interpellé les candidats aux élections législatives de juin 2022. Un document reprenant les constats et propositions de la CFDT Retraités leur a été adressé.



**Vous ne pourrez pas faire sans nous !**

M. le président,

Notre société est en crise, elle sort fragilisée de ces dernières années : nous avons besoin de réponses immédiates !

Montrez que vous savez être à l'écoute, répondez aux **15 revendications de la CFDT !**

Celui-ci reprenait les principales revendications :

- **Améliorer la représentation et reconnaître la citoyenneté des retraités et personnes âgées** : la CFDT Retraités revendique une représentation spécifique des retraités et personnes âgées par la création d'un Conseil national consultatif des personnes âgées.
- **Préserver le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre des retraités** : la CFDT Retraités demande que la revalorisation des pensions soit basée sur les salaires et non sur l'inflation. Pour une carrière complète nous revendiquons un minimum de retraite égal au Smic net.
- **Accéder à des soins de qualité** : la CFDT Retraités propose, au-delà des aspects purement médicaux, d'adopter une vision globale de la personne pour prévenir la dépendance. Cela nécessite de porter une attention à son cadre de vie et à ses relations sociales. Il convient également d'améliorer cette prise en charge globale par une meilleure organisation du système de soins, de l'accompagnement et de l'aide au financement.
- **Accompagner la perte d'autonomie des personnes âgées** : pour la CFDT Retraités, on ne peut pas faire l'économie d'une loi Autonomie qui devra inventer une nouvelle filière autour de la perte d'autonomie, de sa prévention jusqu'à sa prise en charge.
- **Supprimer la barrière d'âge** : la CFDT Retraités réclame un même droit de compensation et une prestation autonomie identique pour un même besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne, quel que soit l'âge.
- **Penser l'urbanisme et adapter les logements aux besoins de la personne âgée** : concrètement, il faut favoriser le développement de résidences intergénérationnelles, de l'habitat partagé et/ou inclusif.
- **Réduire la fracture numérique** : pour la CFDT Retraités, les évolutions technologiques doivent se traduire par la suppression des zones blanches et par le développement d'emplois dédiés à l'accompagnement pour l'utilisation de ces outils.
- **Accompagner la fin de vie** : la CFDT Retraités est attentive aux conditions de la fin de vie et à son accompagnement. Elle propose que les directives anticipées soient mieux expliquées et bénéficient d'une information moins confidentielle auprès du grand public. Le droit à mourir dans la dignité permet à chacun d'être acteur de sa fin de vie. Ce droit nécessite aussi une multiplication et une meilleure implantation territoriale des de soins palliatifs.

L'UTR a rappelé qu'elle publierait l'ensemble des réponses des candidats.

A la suite de ces élections, des délégations des sections CFDT Retraités demanderont aux élus de les recevoir, pour réaffirmer nos revendications.

## PRIDE du samedi 4 juin 2022

Comme chaque année, la CFDT était présente et avait sollicité ses adhérents pour participer à son stand place de la République.

Les retraités CFDT étaient aussi présents et ont pu apprécier la participation de la CFDT, comme le rapporte cette militante :

*« Très beau stand hier à Lille au Pride Village, dans une excellente ambiance, un public motivé et soucieux d'apprendre. Contacts sympathiques avec nos collègues salariés, ce qui m'a permis de faire connaissance avec notre nouvelle secrétaire régionale et le trésorier. »*



## Voyage à Bruxelles : Enfin !

Après deux années « sans », notre UTR a enfin pu organiser, via sa commission loisirs, une sortie d'une journée à Bruxelles le jeudi 19 mai.

Ce voyage a réuni quarante-huit participants, qui ont ainsi eu le plaisir de se revoir et de pouvoir « papoter » durant le trajet en bus qui nous amenait vers la capitale belge.

Une heure de trajet, avant d'attaquer une des attractions bruxelloises : les « bouchons » ou en dialecte local : les files !

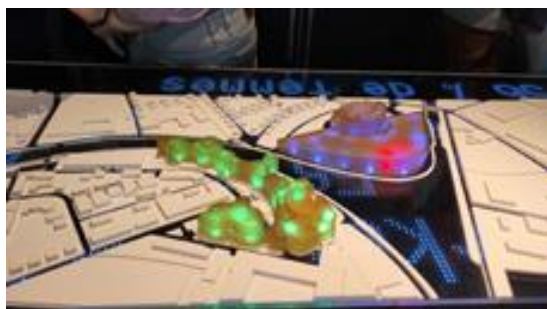
Nous arrivons tout de même à temps pour notre première étape : le musée Magritte, dans les bâtiments prestigieux qui accueillent les musées royaux.

En petits groupes, la visite guidée nous permet de connaître la vie, le parcours artistique et l'œuvre de cet important artiste surréaliste.



Un bouchon plus tard, puis à pied sous des pluies diluviennes, nous arrivons au restaurant *Chez Léon* pour un repas bien mérité. Un bon moment encore de convivialité.

Un autre bouchon plus tard, nous sommes au « Parliamentarium », pour la deuxième visite de la journée. Ce centre de visite du Parlement européen est le plus grand d'Europe et compte déjà plus de deux millions de visiteurs.



Après un temps d'acclimatation à l'audioguide fourni pour cette visite, nous passons un (trop court) moment pour redécouvrir l'histoire de la naissance de l'Europe et de son fonctionnement. Un émerveillement pour les yeux, car les techniques audio-visuelles mises en œuvre au Parliamentarium sont éblouissantes.

Mais il est déjà l'heure de reprendre la route en direction de Lille.

Au final, une belle journée de retrouvailles et de découvertes. A renouveler, bien sûr.

## Représentation « Papyboom »

Nous en parlions dans le journal d'avril dernier et c'est le 22 mai qu'à Saint André, une équipe d'une dizaine de retraités dont certains sont adhérents à notre syndicat, se sont produits pour leur première réalisation « Papyboom ». Ce spectacle, à côté de saynètes ludiques, humoristiques, a posé des réalités qui nous concernent hautement : la solitude des résidents en EHPAD, leur sentiment d'abandon, tout comme a été évoquée par ailleurs la situation des aidants.



Manifestations, pétitions, actions de masse sont souvent – malheureusement - indispensables pour évoquer la situation sanitaire dans ce pays, la place des retraités et des handicapés, la difficulté des soignants à faire face aux détresses devant lesquelles ils se sentent démunis.

L'expression théâtrale est un autre moyen de révéler ces graves problèmes auxquels la CFDT se heurte, ce qu'ont fait, à Saint André, les retraités-comédiens du Comité des Echanges Culturels en jouant leur premier spectacle, « Papyboom », le 22 mai dernier. Ceux des acteurs, syndiqués ou sympathisants CFDT, ont pu reconnaître dans les saynètes des thèmes chers à notre organisation.

En neuf mois, ces néophytes du spectacle, dont l'aînée a 86 ans et la plus jeune 17 (celle qui joue le rôle de la petite-fille), ont monté un spectacle d'une heure trente et le succès a récompensé leur travail.

Il ne leur reste plus qu'à poursuivre, voire intensifier leur action pour prouver une fois de plus qu'être retraité n'est pas être un "inactif" et que le "troisième âge" n'est pas celui de la décadence.

## VI DE L'ORGANISATION

Les militants de notre Union Territoriale de Retraités (UTR) Métropole Lilloise et les délégués à notre congrès du 30/9/21 le savent, l'*injonction* à fusionner les trois UTR<sup>1</sup> de notre département en février 2020 avait provoqué une réaction ferme de notre part. Discuter de l'opportunité d'une fusion avant de décider oui ! Mettre la charrue avant les bœufs en décidant d'une fusion sans y réfléchir non ! Cette position avait été actée dans une motion lors du congrès et l'UCR a désigné deux militants issus d'UTR de Bretagne et de Lorraine pour discuter de ce sujet avec les trois UTR.



Six membres du bureau ont donc rencontré Evelyne HUAUME, une des deux militants, le mardi 26 avril au matin. Après un tour de table, nous avons surtout fait un état des lieux de l'UTR : le nombre d'adhérents, ses sections, ses finances, les dossiers suivis et les actions réalisées ... .

Nous avons également exprimé notre ressenti sur cette éventuelle fusion et le sentiment qu'on voulait « tordre le bras à l'UTR » mais aussi notre volonté de n'écarter aucune hypothèse et de ne décider d'une éventuelle fusion ou de son refus que sur la seule base de ses avantages ou de ses inconvénients.

Il devrait y avoir d'autres rencontres dont nous tiendrons informés les militants et les adhérents et, bien entendu, nous le ferons de manière prudente afin de ne pas « jeter de l'huile sur le feu ».

<sup>1</sup> UTR des 2 Flandres, Métropole Lilloise et Hainaut-Avesnois

## Congrès (suite) !

Après les différents congrès auxquels ont participé nos militants et que nous avons collectivement préparés et exposés dans de précédents journaux, c'est celui de notre confédération qui fait l'objet de cet article. Retour sur la préparation et la présence au congrès de Lyon.

Préparation du congrès confédéral de Lyon : les amendements que nous avons proposés après leur adoption en conseil le 7 mars, n'ont été que partiellement retenus ; en particulier ceux proposant le 100% sécu pour l'assurance maladie ont été rejetés et nous en avons exprimé le regret lors de l'intervention au congrès. Le 16 mai c'est le conseil qui s'est réuni afin de débattre des votes et positionnements pour nos délégués (Maïté DRUELLE, Pierre DUFLOT), certains débats n'étant pas encore fixés précisément c'est par échange de méls que nous avons fini de nous positionner sur les amendements.



Le congrès de Lyon vécu par nos deux délégués :

Du 13 au 17 juin 2022, 2700 congressistes ont participé au 50<sup>ème</sup> Congrès Confédéral CFDT à Lyon, dans une chaude ambiance !

Après la présentation du rapport d'activité par Laurent Berger, 122 porteurs de mandats des syndicats et UTR (dont la nôtre) se sont succédé à la tribune pour, dans la diversité de leur vécu, la cohérence des idées et la conviction des engagements, démontrer la force de notre organisation devenue le premier Syndicat de France, tous secteurs confondus.

L'UTR-Métropole Lilloise a exposé, à travers un texte concocté par plusieurs membres du conseil, notre réalité militante, nos valeurs, notre ambition pour l'avenir et l'approbation très majoritaire du rapport. Maïté et Pierre (nos délégués), à la lumière des débats, ont rendu plus percutante notre intervention avec une conclusion très féministe fort appréciée et très applaudie<sup>1</sup> !

A l'issue des deux journées le rapport d'activité a été approuvé à près de 90 % !



Sans revenir sur tous les temps forts de ce congrès, très nombreux, il convient de mettre en exergue, la forte mobilisation nécessaire pour les élections « Fonctions Publiques 2022 », la lucidité des représentants du Pacte du Pouvoir de Vivre, la fierté et l'émotion ressentie (jusqu'aux larmes) par la reconnaissance des délégations ukrainiennes, afghanes, vénézuéliennes, entre autres, rendant hommage à la CFDT dans le partage d'un même combat pour la liberté et la démocratie dans ces pays dévastés.

Les deux journées suivantes furent consacrées aux débats statutaires et à la désignation des membres de nos instances<sup>2</sup>, avant de passer à l'étude des amendements sur la résolution générale, finalement adoptée à 90 %.

Cet exercice de démocratie interne fut salué à sa juste valeur par Laurent Berger, notre secrétaire général, réélu pour son dernier mandat à 96,68 %, applaudi avec ferveur et enthousiasme par le Congrès, debout !

En conclusion, Lyon fut un magnifique cru, grâce à une organisation exceptionnelle, un volontarisme sans faille, une convergence de vues et un esprit de camaraderie qui nous rendent, encore plus fiers d'être adhérents et militants de la CFDT !

<sup>1</sup> Voir Congrès CFDT Lyon, Replay, mardi 14 juin, 15h30-17h30 après 1h03mn

<sup>2</sup> Notre camarade Joëlle BARBIEUX a été élue à la commission des chartes.

## Militer à l'assurance maladie.

Après l'article rapide dans le dernier journal sur la prise en charge des consultations de spécialistes en absence de médecin traitant, Jean-Michel CATOIRE revient sur son implication comme mandaté à la CPAM en nous fournissant des informations utiles.

Mandatés CFDT à la CPAM des Flandres, notre implication a permis de régler certains dysfonctionnements par un dialogue constructif. Bien sûr, notre marge de manœuvre a été parfois entravée par la position de la direction de la CPAM face à l'accès aux « informations » mais l'usager de l'Assurance Maladie a toujours été au centre de nos préoccupations.

**Le compte « Améli »** permet de faire partout et à tout moment les démarches de santé (Vérifier les remboursements de consultations, de soins, commander une carte vitale, télécharger une attestation de droits, informer de chaque changement de vie, déclarer son médecin traitant, enregistrer ses informations bancaires) et, pour cela rendez-vous sur <https://www.ameli.fr/lille-douai/assure> (rubrique droits et démarches).

Par ailleurs, l'Assurance Maladie s'est ouverte dans les territoires en mettant en place des outils d'informations aux usagers de la CPAM, à savoir :

- **Des espaces « Libre-service »** à l'accueil des caisses de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h.
- **Un accueil en « tout venant »**, même si le rendez-vous téléphonique reste fortement préférable à l'accueil physique.

**La prise de rendez-vous** se fait par téléphone (Appeler le 3646 : prix d'un appel) auprès d'un agent conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie où nous pouvons poser nos questions (normalement, une réponse est donnée dans les 48 heures).

**Le réseau « France Service »** est mis en appui pour aller à la rencontre des usagers.

Les agents d'accueil de la CPAM ont la possibilité de s'y rendre pour des rendez-vous d'urgence si nécessaire. Cela évite à l'usager de se déplacer et lui permet d'être consulté ou reçu sur son territoire de vie.



Exemples : France Services dans les locaux de La Poste (Chapelle d'Armentières) ; le Camion Bleu des Flandres des zones rurales qui se déplace sur 20 communes de la Flandre Intérieure. Un flyer est déposé dans toutes les communes. Parfois, un service de transport réservé à l'avance peut aller chercher des usagers ayant un rendez-vous et qui ne peuvent s'y rendre par leurs propres moyens.

L'enjeu de la démarche est « d'aller-vers » en s'appuyant sur les personnes de terrain et de proximité qui connaissent les usagers.

Un point est fait régulièrement à la « commission relations usagers ».

**Un nouvel espace numérique personnel et sécurisé** est dédié à notre santé : « **Mon Espace Santé** »<sup>1</sup>. Il permet de stocker nos documents de santé en toute sécurité (Analyse des laboratoires, comptes rendus d'imagerie ou d'hospitalisations, historique des remboursements, attestation de vaccination, résultats de dépistage Covid, allergies, mesures médicales...) et d'envoyer des informations, également en toute sécurité.

Un code provisoire confidentiel est envoyé. Il reste valable 6 semaines à partir de la réception de l'e-mail. Nous pouvons à tout moment changer d'avis et clôturer cet espace. Si l'assuré ne s'y est pas opposé, l'espace personnel sera créé automatiquement. Les données du DMP (dossier médical partagé) sont transférées automatiquement sur cet espace santé.



<sup>1</sup> <https://www.monespacesante.fr/> et comme indiqué sur ce site, soyez vigilant (mais pas méfiant) lorsque vous recevez des SMS, des méls cherchant à se faire passer pour cet espace. Plus généralement on peut aller sur le site de la CNIL, <https://www.cnil.fr/>, pour connaître ses droits et se protéger : <https://www.cnil.fr/fr/maitriser-mes-donnees> !

## Assemblée Générale CFDT ULR Tourcoing et environs

Après cette longue pause COVID, nous avons ressenti la nécessité de recréer du lien en nous retrouvant le 2 juin, salle Rocheville à Neuville en Ferrain, où s'est tenue notre AG 2022, en présence de Michèle GANNE, secrétaire générale de l'UTR Métropole Lilloise.

Le rapport d'activité a été présenté avec un diaporama réalisé par notre secrétaire Michèle Vermersch, le rapport financier par notre trésorière Brigitte SERVAEGE. Ces deux rapports ont été approuvés par les membres présents et par ceux qui avaient remis un pouvoir.

Notre AG s'est tenue un peu tardivement et nous aurions dû être un peu plus nombreux mais qu'à cela ne tienne, nous avons constaté que notre ULR est bien vivante (enquêtes, participation aux manifs de retraités et d'actifs) et que notre travail est basé sur la recherche, la solidarité, la justice.

Pour faire exister le « Pacte du pouvoir de vivre », un groupe de travail sera mis en place par l'UTR, et notre ULR y participera afin de répertorier les associations signataires avec lesquelles nous pourrions mener des actions communes.



Une « lettre infos » sera envoyée à nos adhérents tous les trimestres. Nous y reprendrons et analyserons les réponses à notre questionnaire « Dans ta ville au quotidien ».

Après tous ces échanges suivis du pot de l'amitié, un certain nombre de participants ont pris leur repas ensemble au restaurant avant de partir pour WAMBRECHIES visiter la distillerie Claeysens. Pour faciliter les déplacements des adhérents, nous avons loué un « neuf places », ce qui a permis de créer une ambiance chaleureuse.



Nous sommes heureux d'accueillir au conseil Didier DECLERCQ qui viendra renforcer notre équipe.

## L'ULR d'Armentières débat sur le numérique.

A l'occasion de leur après-midi galette annuelle (reportée et remplacée cette année par un goûter en raison du Covid), la commission Loisirs & Développement de l'Union Locale des Retraités d'Armentières a organisé, le 12 Avril, un débat sur la fracture numérique, animé par Jean-Pierre Druelle et soutenu par Christian Bourdon.

Le Président de l'ULR, Robert Campagnie, a tout d'abord accueilli et remercié la vingtaine d'adhérents présents ainsi que les quelques participants jeunes retraités invités à cette occasion et susceptibles de rejoindre la section des Retraités CFDT d'Armentières.



A l'occasion de ce débat, a été présenté à l'assemblée un diaporama présentant les retours et résultats du questionnaire sur la fracture numérique (envoyé aux adhérents en début d'année). A partir des problèmes les plus courants rencontrés par les retraités, un dialogue constructif et instructif s'est instauré.

Les animateurs et les participants ont mis en lumière les points suivants :

- Aujourd'hui, entreprises et administrations développent à marche forcée la dématérialisation des démarches administratives (par exemple, déclaration de revenus sur des sites internet sécurisés) sans prendre en compte les difficultés rencontrées par les utilisateurs qui demandent plus de simplification dans l'utilisation de ces outils.
- « L'illectronisme » (équivalent numérique de l'illettrisme) est un facteur de discrimination, d'isolement social et sociétal. Une grande partie de notre population est concernée, en majorité les personnes âgées.
- La dématérialisation souhaitée par l'Etat peut être réussie mais doit, impérativement, s'accompagner d'un renforcement du service public de proximité, au lieu d'obliger les publics en difficulté à solliciter le secteur associatif.

C'est dans une très bonne ambiance que les échanges se sont poursuivis autour du traditionnel goûter.

## Escapade lilloise des retraités d'Ile-de-France (URRIF)

Le 12 mai en fin d'après-midi, notre UTR accueillait une quarantaine de retraités venus de six départements « parisiens » pour deux jours de visite dans notre métropole. Conformément à un usage établi lors de leurs visites, ils ont souhaité rencontrer leurs camarades *locaux* pour une présentation de leur territoire y compris d'un point de vue syndical. Nous leur avons donc fait une rapide présentation de la métropole depuis la création de la CUDL dans les années 60 avec les évolutions industrielles importantes que nous avons connues (textile, métallurgie et maintenant services, santé ...). Après un petit exposé sur notre UTR et les unions interprofessionnelles et, en retour, une présentation de l'URRIF par nos camarades, nous avons poursuivi nos échanges autour d'un pot de bienvenue.

## L'ARHOS organise un colloque à l'occasion des 100 ans de la CFDT dans la région,

Le vendredi 14 octobre 2022, de 9h30 à 17h., à Roubaix aux Archives Nationales du Monde du Travail.

Pour plus d'information et inscriptions, notre site <https://utr-cfdt-lille.fr/>, celui de l'ARHOS <https://cfdthistoire-5962.fr/> mail : [arhosnpdc@gmail.com](mailto:arhosnpdc@gmail.com)



## AGENDA

Les activités de cet agenda peuvent toujours être remises en cause (pandémie ou autre), voir notre site et les messages qui sont envoyés.

- 4 octobre : Rencontre SSR Chimie-Energie;
- 6 octobre : formation « nouveaux retraités » ;
- 18 octobre : AG ULR Armentières;
- 12 octobre : rencontre des militants désignés par la CFDT dans les CCAS ;
- 20 octobre : AG ULR Lille et AG ULR Roubaix ;
- Novembre : AG SSR Sgen ;
- Mardi 25 novembre 2022 : rencontre sur le thème des violences sexistes et sexuelles, 14h/16h30 salle polyvalente de la bourse de travail à Lille ;



Pour information : calendrier de nos instances du 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Bureaux de l'UTR : lundi 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre

Conseils de l'UTR : lundi 19 septembre, 21 novembre.

Conseil URR : le 7 octobre.

**Votre information en ligne ! ACTIVER SON ESPACE ADHERENT** pour y retrouver ses informations personnelles, les faire éventuellement modifier, télécharger ses attestations fiscales ... Cliquez sur l'onglet en haut à droite sur <https://www.cfdt.fr/> puis saisir le numéro NPA de votre carte d'adhérent et enfin choisir un code secret. C'est tout. Sinon **quelques autres sites** (CFDT Retraités, URI Hauts de France, les sites des fédérations ...) sont à retrouver en allant à gauche sur NOS SITES. Et le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/> !

**Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé-e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et dans le cadre des actions et réunions de notre UTR n'oubliez pas de faire des comptes-rendus qui pourraient donner lieu à articles.**

### PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille  
ISSN 2606-9628 -

Directrice de la publication : Michèle GANNE – ,Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE - Maquettage : Ghislaine DHELLIN  
Relecture : Marguerite-Marie BEGHIN - Ont participé à la rédaction de ce journal : Marie-Antoinette BEGHIN, Christian BOURDON, Jean-Michel CATOIRE, Pierre DEDEURWAERDER Jacques DEVODDERE, Pierre DUFLOT, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK, Bruno ROBIN, Bernard TETTELIN.

Abonnement 8 € - le n° 2€

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion –

L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

